



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 7 octobre 2016

Membres présents :

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Sébastien DURST, Anne-Laure LEYDET, Michèle MEHN, Stéphanie MICHEL

Absente excusée : Mme Elodie ROTH

Le compte-rendu de la séance du 9 septembre 2016 transmis aux conseillers municipaux est adopté à l'unanimité.

1. TRAVAUX DE VOIRIE DANS LA RUE PRINCIPALE RD 31 ENTRE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET LA SORTIE NORD EN DIRECTION DE PFETTISHEIM

➤ **PRESENTATION DE L'ÉTUDE DE TRAFIC**

Le Maire rappelle qu'une étude de trafic a été commandée au maître d'œuvre en séance du 1^{er} juillet dernier à la suite des comptages de véhicules effectués par le Conseil départemental, fin mai 2016, rue Principale, rue de Lampertheim et rue d'Offenheim. Dans cette étude, le prestataire a analysé différents scénarios de fonctionnement des deux carrefours rue Principale situés au niveau de la Mairie et de l'Agence du Crédit Mutuel en modifiant les règles de circulation : priorité donnée aux véhicules circulant rue Principale, mise en place d'un cédez-le-passage dans la rue de Lampertheim et/ou dans la rue d'Offenheim, limitation de la vitesse autorisée à 30 km/h au lieu de 40 km/h à l'heure actuelle, mise en place de trois feux tricolores à chaque carrefour. Il ressort de l'ensemble des scénarios évoqués (au nombre de 8) que seule la solution de l'aménagement des deux carrefours avec trois feux tricolores aurait un impact positif sur la fluidité de la circulation à court et à long terme. En d'autres termes, l'étude démontre que les deux carrefours seront plus fonctionnels notamment aux heures de pointe du matin et du soir avec trois feux tricolores et des aménagements de voirie dans la rue Principale (rajout d'une voie de tourne à gauche en venant de Pfettisheim et d'une voie de tourne à gauche vers la rue d'Offenheim). Compte-tenu du coût de revient de ces nouveaux équipements, non chiffrés dans le marché de travaux à ce jour, le Maire propose à minima de prévoir la pose de gaines électriques dans la chaussée au niveau de la Place de l'Église. Il invite également les membres du conseil à prendre connaissance de l'étude qui leur sera adressée par courriel.

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Le Maire informe que le maître d'œuvre a préparé le dossier de consultation des entreprises depuis l'adoption de l'avant-projet définitif de voirie en séance du 9 septembre dernier (cf PV). Afin de marquer l'unité entre la rue de Lampertheim (RD 64) et la partie la RD 31 rue Principale concernée par les travaux, les lampadaires déjà existants Place de la Mairie et rue de Lampertheim seront repris, avec des ampoules en led jaunes, en solution de base afin d'assurer également la continuité lumineuse sur les deux traverses. Le modèle de lampadaire de la Place de la Mairie (mât de 6 m avec luminaire à 5 m) sera décliné jusqu'à l'embranchement avec la rue de la Citadelle. Au-delà et jusqu'à la sortie du village en direction de Pfettisheim, les lampadaires avec un mât à 9 m et un luminaire à 7.90 m déjà présents dans la rue de Lampertheim prendront le relais. Ces changements ont été intégrés au dossier de consultation des entreprises mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation www.emarchespublics.com le vendredi 30 septembre 2016 selon avis d'appel public à concurrence paru dans les DNA du 4 octobre. Les offres de prix seront reçues en Mairie sur support papier ou par voie électronique via la plateforme jusqu'au vendredi 28 octobre 2016 à 12 heures. Le Maire énumère un certain nombre d'entreprises qui ont téléchargé le DCE complet ou par lot via la plateforme. Il revient également sur la nécessité d'attribuer et de notifier les marchés avant la fin de l'année civile afin de pouvoir lancer un ordre de service qui permettra de générer une facture, à présenter à l'appui de la demande de versement d'un acompte sur la subvention de 20 000 € accordée par le Conseil Régional dans le cadre du Plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2 000 habitants au titre de l'aménagement de sécurité rue Principale.

➤ CHOIX DU COORDONNATEUR DE LA SECURITE

Ce point déjà abordé dans le compte-rendu de la séance du 9 septembre 2016 a fait l'objet d'une consultation en date du 9 septembre 2016 en vue de la désignation du bureau chargé de la mission de coordination en matière de sécurité et de protection sur le chantier de voirie rue Principale. Vu le tableau des offres reçues au plus le 26 septembre 2016, le conseil municipal décide de retenir le moins disant, la société ACE BPT de Haguenau.

Prix en €

Mission SPS	ADC EST	VERITAS	APAVE	ACE BTP
PHASE DE CONCEPTION	280,00	855,00	280,00	289,00
PHASE DE REALISATION	2 240,00	1 080,00	980,00	767,50
total HT	2 520,00	1 935,00	1 260,00	1 056,50
TVA à 20 %	504,00	387,00	252,00	211,30
total TTC	3 024,00	2 322,00	1 512,00	1 267,80

DECOMPOSITION DES PRIX FORFAITAIRES

Phase de conception-études

PHASE DE CONCEPTION :	ADC EST	VERITAS	APAVE	ACE BTP
Projet DCE et choix des entreprises				
Temps d'étude envisagé en heures	7,00	19,00	7,00	10,50
Coût HT	280,00	855,00	280,00	289,00
Coût moyen par heure HT :	40,00	45,00	40,00	27,52

Phase de réalisation des travaux

PHASE DE REALISATION :	ADC EST	VERITAS	APAVE	ACE BTP
Préparation des travaux	3,5 h/140 €	2 h/90 €	15 h/600 €	4,25 h/73,50 €
Travaux	49 h/1960 €	20 h/900 €	7,5 h/300 €	20 h/604 €
Réception et remise du DIUO	3,5 h/140 €	2 h/90 €	2 h/80 €	3 h/90 €
Nb d'heures total/coût total HT	56 h/2240 €	24 h/1080 €	24,5 h/980 €	27,25 h/767,50 €
Coût moyen par heure HT :	40,00	45,00	40,00	28,17

➤ MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU ORANGE

Toujours dans le cadre des travaux de voirie rue Principale, une opération de mise en souterrain du réseau Orange qui passe par la suppression de la ligne en aérien desservant les propriétés n° 23 à 35 situées de part et d'autre de la RD 31, est prévue. Les dépenses afférentes à cette opération comprennent les frais d'ingénierie de génie civil, les études de câblage, la dépose du réseau téléphonique en aérien existant, le câblage et la pose du réseau câblé en souterrain sur le domaine public et jusque dans les propriétés privées pour un montant de 4 005 € net à régler à l'opérateur dans le cadre d'une convention de travaux. Le conseil municipal à l'unanimité et par délibération approuve le projet de convention à intervenir entre la commune et l'opérateur Orange et son mémoire de dépenses de 4 005 € net et autorise le Maire à le signer.

Un certain nombre de remarques émergent à ce sujet qui concernent, l'opportunité de mettre le réseau électrique en souterrain à l'occasion du chantier de voirie, l'extension du réseau gazier, rue Principale, à partir de l'embranchement avec la rue de la Citadelle et la programmation d'une réunion publique avec les riverains des propriétés privées à raccorder au nouveau réseau téléphonique souterrain. Il semble qu'à priori, l'opération d'enfouissement du réseau électrique soit très onéreuse pour la commune ; toutefois la secrétaire prendra attache avec le référent communal du réseau ES M. Jean-Jacques ROHFRIETSCH. Par ailleurs, l'extension du réseau gazier est pour l'instant à l'étude sans plus d'informations à ce jour. La réunion pourra avoir lieu dès lors que les marchés auront été notifiés et qu'un conducteur de travaux aura été désigné pour la voirie.

2. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONTRAT DE TERRITOIRE POUR LA TRANCHE 2 DES TRAVAUX DE RENOVATION DU CLUB HOUSE ET DE L'AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES

Pour mémoire, la commune a bénéficié au contrat de territoire Kochersberg-Ackerland-Les Châteaux 2015-2017 mis en œuvre par le Conseil départemental du Bas-Rhin d'une subvention de 15 % sur une enveloppe budgétaire de 59 000 € HT destinée à une opération de rénovation intérieure et extérieure et à l'amélioration des performances énergétiques du Club House. Une première subvention de 4 071.75 € a été accordée (et demandée) pour un montant de 27 145 € HT incluant le carrelage des vestiaires, la peinture intérieure, le remplacement de la VMC et des installations de chauffage et la rénovation de l'éclairage intérieur. Toutefois, compte-tenu de la notification de la fin anticipée du contrat de territoire au 31 décembre 2016, il convient dès lors d'engager une deuxième tranche de travaux portant sur le reliquat de 31 885 € HT restant ouvert pour l'opération et ouvrant droit à une subvention complémentaire. Dans le cadre des mesures de surveillance de la qualité de l'eau de la nappe phréatique à partir des deux nouveaux puits de forage de Griesheim-sur-Souffel, le SDEA a prévu de réaliser, aux abords du terrain de football, un nouveau piézomètre servant à faire des prélèvements d'eau dans la nappe et ce au cours de l'automne-hiver 2016. Le forage pour le piézomètre pourrait être élargi afin d'être couplé à une pompe de captage de l'eau de la nappe ; elle-même reliée à un système d'arrosage automatique du terrain de football. Le coût de la pompe et ainsi que le redimensionnement du diamètre du forage seraient à la charge de la commune. Cet investissement certes conséquent au départ serait amorti à moyen terme du fait de la gratuité de l'eau pompée directement dans la nappe. Le conseil municipal, sur proposition du Maire, par délibération et à l'unanimité donne son accord pour engager avant le 31 décembre 2016 une deuxième tranche de travaux sur l'opération subventionnée au contrat de territoire et pour autoriser le Maire à présenter, avant la fin de l'année civile, une demande de subvention jointe à une première facture de travaux auprès des services du Conseil départemental sur cette deuxième tranche de travaux intitulée « arrosage automatique du terrain de football par une pompe de captage de l'eau de la nappe phréatique et rénovation de la robinetterie du Club House ».

Un débat s'engage suite à une remarque de Mme Anne-Laure LEDYET au sujet de l'importance des dépenses communales liées à la pratique du football (frais d'entretien du terrain de football, travaux de ravalement de façade et de rénovation intérieure du Club House...). M. Sébastien DURST fait remarquer que le club de football accueille 150 membres licenciés issus des communes du Kochersberg et qu'il contribue ainsi à la dynamique associative du village. Mme Liliane BAUER, Présidente de l'Association La Cabane des Acacias en charge du service d'accueil périscolaire estime pour sa part bénéficier d'avantages en nature très conséquents (mise à disposition gratuite de locaux par la commune etc...) qu'il serait intéressant de chiffrer précisément. M. Bertrand MEYER souligne que certaines communes facturent les mises à disposition des salles communales à leurs associations et que par ailleurs le budget alloué à la pratique du football à Pfulgriesheim reste très raisonnable. Il propose également d'étendre l'arrosage du terrain de football aux terres agricoles environnantes afin d'en faire bénéficier les agriculteurs-exploitants.

3. DIVERS TRAVAUX

Deux devis sont présentés et validés à savoir :

Société René MICHEL de Lampertheim :

- le déplacement d'une cloison de WC existante dans les sanitaires de l'école maternelle et le rajout d'une cloison supplémentaire pour un montant de 561.60 € TTC ;

Devis de la menuiserie DIEMER de Breuschwickersheim :

- la fabrication et la pose d'un placard mural à quatre vantaux en bois et verre fumé pour 4 128 € TTC dans le bureau du Maire, à l'étage ; travaux qui ouvriront droit à la récupération du fonds de compensation de la TVA 2017 au titre des dépenses d'entretien des bâtiments publics.

4. GCO : OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PARCELLAIRE DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'EXPROPRIATION

Le Maire présente au conseil municipal le dossier d'enquête publique et notamment les plans parcellaires montrant l'emprise du projet d'autoroute de contournement Ouest de Strasbourg sur les bans de Pfulgriesheim et de Griesheim-sur-Souffel, récupéré ce jour en Préfecture par la secrétaire de Mairie. Il rappelle que les états et les plans parcellaires sont consultables dans les communes de Pfulgriesheim et de Griesheim-sur-Souffel formant le secteur 4 pendant toute la durée de l'enquête publique du 24 octobre au 14 novembre 2016 (voir compte-rendu du 9 septembre pour plus de renseignements).

5. SDEA : FUSION DES PERIMETRES DU KOCHERSBERG ET DE LA SOUFFEL

Le Maire annonce le rattachement du territoire de la Souffel comprenant anciennement les communes de Dingsheim, de Griesheim-sur-Souffel et de Pfulgriesheim au territoire du Kochersberg en ce qui concerne la gestion de l'eau par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin. Il précise également qu'une enquête publique relative à la définition du zonage de l'assainissement collectif et non collectif dans 14 communes, dont la commune de

Pfulgriesheim, est en cours du 29 septembre au 29 octobre 2016 dans les communes de Truchtersheim et de Handschuheim et présente le plan de zonage pour la commune.

6. SALLE DES FETES

La réunion annuelle pour l'établissement du planning d'occupation de la salle des fêtes et des salles communales par les associations proposant des activités culturelles, pédagogiques et sportives a eu lieu le 27 septembre dernier. Il est convenu d'avancer cette réunion au début du mois de septembre à partir de l'an prochain. M. DURINGER fait un compte-rendu de la réunion et rappelle un certain nombre de principes.

La salle est occupée en permanence pour des activités culturelles et sportives organisées dans le cadre associatif, pédagogiques et sportives organisées dans le cadre scolaire et des NAP, est réservée pour le service de la cantine de midi et des plages d'entretien... tous les jours, hormis le vendredi après-midi et les week-ends où elle est louée à des particuliers. Par conséquent, il est quasiment impossible de rajouter des créneaux pour de nouvelles activités. L'activité de STEP qui avait été envisagée le mardi de 18 h à 19 h ne pourra finalement pas avoir lieu, comme le confirme Mme Stéphanie MICHEL.

Chaque association locale bénéficie d'une utilisation gratuite de la salle par an pour organiser une fête à son profit.

Par dérogation, il est décidé d'accorder à l'Association « Aux prés de nos enfants » cinq utilisations gratuites de la salle des fêtes pour y organiser les animations, fêtes et spectacles pour le compte des écoles maternelle et élémentaire au cours de l'année scolaire 2016/2017.

7. REPAS DE NOEL DU 11 DECEMBRE 2016

Une proposition de menus du traiteur « Aux délices de Didier » à Quatzenheim à 20 € TTC par personne avec entrée, plat et dessert est retenue pour le repas de Noël des personnes âgées. Les bretzels frais pour l'apéritif et des gâteaux de Noël seront commandés chez le boulanger Vogt de Pfulgriesheim.

8. BIC DE DECEMBRE 2016

Il convient de prévoir très rapidement une réunion de la commission d'information pour l'élaboration du BIC de décembre compte-tenu de l'obligation de remise des articles à l'imprimeur au plus tard au début du mois de décembre, afin d'assurer la distribution du bulletin pendant les congés de Noël. Une photo de groupe du conseil municipal sera incluse dans le prochain numéro.

9. DIVERS

Un recours gracieux demandant le retrait du permis de construire accordé le 22 juillet 2016 à M. Florian LOSSEL pour la construction de quatre poulaillers de 4 400 poulets en production label rouge (soit 17 600 animaux) au lieudit Schecken, en section 5 parcelles 61 à 65 a été réceptionné dans les formes et délais de recours réglementaires, le 21 septembre 2016 en Mairie. Les pétitionnaires ont été reçus par M. le Maire, et M. Claude AFFOLTER, 1^{er} Adjoint au Maire, le 3 octobre dernier pour exposer leurs arguments en défaveur du projet. L'entrevue qui s'est par ailleurs déroulée dans des conditions très courtoises a permis de déboucher sur le principe d'une réunion publique d'information pour répondre en toute impartialité à toutes les questions que peuvent légitimement se poser les habitants de Pfulgriesheim et tenter de désamorcer la polémique autour de ce projet. La réunion, prévue initialement le vendredi 21 octobre 2016 à 19 h 30, a été reportée au vendredi 18 novembre 2016 à 19 h 30 en raison des congés scolaires de la Toussaint et aura lieu à la salle des fêtes. Elle sera animée par M. Florian LOSSEL avec la participation de professionnels compétents de la filière d'élevage de volailles labellisées sous la direction de M. le Maire. Le courrier officiel de la Mairie au recours gracieux notifié en date du 5 octobre 2016 fait courir un nouveau délai de deux mois pour l'engagement d'une procédure contentieuse au Tribunal administratif de Strasbourg à l'encontre de ce permis de construire. Ces principes étant posés et discutés, M. le Maire et les élus estiment que cette réunion permettra aux uns et aux autres de s'exprimer et se faire une opinion.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER signale que des pavés sont descellés devant l'agence du Crédit Mutuel et sollicite l'intervention des agents techniques du SIVOM la Souffel.

La société SATER s'est engagée par courrier à faire le nécessaire rapidement pour remplacer les plateaux led défectueux de la rue du Houblon dans le cadre de ses obligations au titre de la garantie décennale.

Mme Liliane BAUER signale la présence de nouveaux tags au terrain de jeux rue de la Colline.

M. Bertrand MEYER demande que l'on mette en place un mât et une corbeille à papiers devant la boulangerie VOGT comme cela avait été convenu à l'issue des travaux d'aménagement du carrefour RD31/RD1660

Mme Corinne ZEISSLOFF relève des problèmes de connexion au réseau internet avec l'opérateur Orange qui se sont produits de façon récurrente cet été. Elle rappelle également l'invitation adressée aux conseillers municipaux pour l'inauguration de l'exposition de fruits le samedi 8 octobre 2016 à 18 h organisée par le syndicat des producteurs de fruits de Pfulgiesheim. Elle informe également l'assemblée d'une émission de radio qui sera diffusée le 8 octobre 2016 à 7 H 45 sur la chaîne France Inter concernant le GCO. Enfin, elle relève que la politique du « zéro phyto » mise en œuvre dans la commune a des répercussions sur l'état général du cimetière envahi par les mauvaises herbes.

M. Gérard DURINGER informe qu'il faudrait procéder à l'élagage des arbres autour du parking de la salle des fêtes et à la coupe de quelques acacias qui deviennent trop volumineux à côté du cabinet médical du Dr MESSNER.

La séance est levée à 22 H 49.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
BAUER Liliane	2 ^e Adjoint	
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
HENNIG Jean-Marc	Conseiller municipal	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
LEYDET Anne-Laure	Conseillère municipale	
MEHN Michèle	Conseillère municipale	
MICHEL Stéphanie	Conseillère municipale	
ROTH Elodie	Conseillère municipale	absente excusée

